



## CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANCHL

Mercredi 27 mai 2016

### Procès-verbal

Etaient présents : Mme Josiane BETTLER (CHL des Marches de Bretagne) – M. Youen CARPO (CHL de L'île d'Yeu et d'Oléron) – M. Dominique COLAS (CHL de Lamballe) – M. François FOUCHET (CHL de l'Ouest des Vosges) – Dr De Gaye (Président de l'AGHL) - M. Thierry LOIRAC ( CHL de Sospel) – Mme Bernadette MALLOT (CHL d'Auxonne) – Mme Céline MONTIGNY-FRAPY (Pôle Gériatrique Nord Sarthe) – Mme Laure SANTOJA (représentante de Denis BRUGUIER, CHL d'Uzès) – Mme Valérie TENDRON (Chargée de communication) – Mme Delphine URING (CHL de Morteau)

Excusés : M. Daniel DUMORTIER (CHL de la Presqu'île de Guérande)

+ M. Pierre AURY (Directeur du CHL de Bonifacio) – Mme Marie-Michelle JOANNIS (CHL Sèvre et Loire) –

#### Préambule : Décret Hôpitaux de proximité :

Le Décret sur le financement des services de médecine des hôpitaux de proximité a été publié au journal officiel, la veille du Conseil d'Administration, le mardi 26 mai.

D. COLAS annonce la modification majeure du texte officiel par rapport à la dernière version du projet de Décret : le montant de la part fixe garantie à 50% et non plus 80%. D. COLAS appelle en séance M. Aurélien BOUCHET afin d'avoir des précisions. Celui-ci explique que la DGOS a souhaité développer une approche basée davantage sur la prise en charge territoriale et populationnelle. Tant que la DOP n'augmentera, la part fixe ne diminuera pas. La DOP devra renforcer les ressources des établissements qui seraient faibles sur la tarification à l'activité. Le montant de la part fixe sera fixé par arrêté.

L'arrêté EPRD 2016 a été pris sur la base de l'activité actuelle. Un sous-compte 731173 Dotation Hôpitaux de proximité permettra de faire la modification.

Les choix des établissements d'accepter ou non le mode de financement « hôpital de proximité » ont été fait avant la parution du Décret. Les établissements peuvent revenir sur leur décision de choix de financement car ils ont du se prononcer avant

la parution du Décret.

En fin de discussion, D. COLAS demande à Aurélien BOUCHET que la DGOS accompagne les ARS dans la mise en œuvre de ce nouveau mode de financement.

### **1. Groupements Hospitaliers de Territoire**

Les conventions constitutives doivent être rédigées sur la base du Décret.

Selon Dominique COLAS, le CHL a une marge de négociation avec l'établissement support qui n'irait pas dans l'intérêt du CHL : le financement des fonctions mutualisées largement effectué par le tarif hébergement des services médico-sociaux. Concernant la dérogation d'intégration au GHT : la Ministre de la Santé a demandé aux ARS de ne pas lever le levier de la dérogation. Aucune ne sera donc acceptée. Cependant, pour D. COLAS, le seul fait que la possibilité de demande de dérogation soit inscrite dans le Décret, constitue un argument à utiliser dans la constitution du GHT.

Tour de table :

- région PACA : distinction « membres fondateurs » et « membres adhérents » du GHT.
- département de l'Ille-et-Vilaine : les CHL de Janzé et des Marches de Bretagne ont été associés à la mise en place du GHT et ont pu abonder certains éléments de la convention constitutive.
- région Bourgogne : association des CHL dès le début de la réflexion
- région Pays-de-Loire : la CHT avait été créée en 2011. Le GHT sera la suite de la CHT dans lequel les CHL ont beaucoup à gagner, les CHL étant à la limite de leur capacité de fonctionnement.
- Côtes d'Armor : D. COLAS fait savoir que le CH de Lamballe a demandé que la clause de subsidiarité d'activités soit intégrée dans la convention constitutive.
- le Dr De Gaye, Président de l'AGHL, intervient afin de demander aux directeurs de CHL d'inciter les présidents de CME à participer aux réunions relatives au projet médical partagé.

### **2. Réforme SSR**

Dominique COLAS informe qu'une extension du modèle de financement des services de médecine des hôpitaux de proximité devrait être étudiée. L'ANCHL va demander à être associée à la réforme du SSR.

### **3. Réforme des EHPAD**

4 décrets sont en préparation. L'ANCHL a participé à la quasi-totalité des réunions. Dominique COLAS indique que la FHF est très peu représentée.

#### **4. Participation de l'ANCHL au Congrès de la FIH**

La Fédération Hospitalière Internationale organise cette année son congrès 2016 sur le thème de « Relever le défi des soins centrés sur le patient et la sécurité », Un focus sur l'articulation du système de santé primaire sera réalisé. Le secrétaire général de la FIH a saisi M. COLAS afin de lui proposer qu'une délégation de l'ANCHL intervienne sur ce point. Une visite d'hôpitaux de proximité d'Afrique du Sud pourrait être organisée.

Le Conseil d'Administration a délibéré et approuvé le financement de ce projet par l'association. Un appel à candidature sera lancé afin de constituer la délégation de 3 à 4 directeurs de CHL, conduite par D. COLAS. La condition de participation étant de parler anglais couramment afin de pouvoir assurer la prise de parole prévue dans le cadre d'une conférence.

#### **5. Campagne d'adhésion**

Les appels à cotisation ont été envoyés mi-mai. La question est posée d'ouvrir l'adhésion aux hôpitaux de proximité non ex-HL. Le Conseil d'Administration décide de renvoyer la délibération à la prochaine Assemblée générale.

#### **6. Rapprochement avec la Fédération Nationale des Centres de Santé**

Le Ministère va mettre en place un groupe de travail sur les centres de santé et maisons de santé. M. CARPO, qui gère actuellement un centre de santé, accepte de suivre ce dossier. Selon lui, la gestion d'un centre de santé manque à ce jour d'un cadrage réglementaire précis. Il est nécessaire d'établir un montage juridique et administratif.

#### **7. Colloque des CHL 2016**

Il avait été acté l'an passé, que l'organisation du colloque se ferait d'une année sur l'autre, soit par l'AGHL ou l'ANCHL. Pour l'édition 2016, l'AGHL souhaite que la journée se déroule de nouveau au Centre des Congrès de la MSA, à Bagnolet et souhaite avancer la date.

Les membres de l'ANCHL présents font part de leur avis défavorables à ces deux propositions :

- Bagnolet : difficile d'accès – pas attractif
- octobre : pris par les instances

La proposition que la location de la salle du FIAP Jean Monnet dans le 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris soit financée par l'ANCHL est adoptée.

Thématique : « L'hôpital de proximité dans le parcours de soins de la personne âgée ».